



Ref. 5279 Vitry-sur-Seine

TERRAIN DE 8 140 M² DESTINATION : LOGISTIQUE OU VRAC

Surface du terrain

Disponibilité
Surface totale
Divisible
Surface utile : 6 968 m²

01-06-2023
8140 m²
Oui

Situation / Desserte

Parcelle DG95 (partie amont du site Air Liquide) 18 et 20 quai Jules Guesdes
Accès autoroute Oui
2 km depuis l'A86 via la RD 152 (2 x 1 voies)
Accès transport en commun Oui
RER C Les Ardoines et future ligne 15 via la rue des fusillés

Equipements

Eau potable, eaux usées, électricité, gaz, télécom : oui, en limite de parcelle, le Titulaire fera son affaire de la souscription des contrats en eau, électricité, téléphone et évacuation des déchets.

Clôtures et portail : oui

Eclairage : non

Eau pluviale : Branchement au réseau d'assainissement départemental. Réseau et bassin de rétention à développer.

Route tous porteurs : oui y compris transports exceptionnels, ouverture de voirie à l'étude avec le CD94

Ouvrages fluviaux : une ou deux estacades (6t/m²) seront construites selon le besoin et l'éventuel lotissement de la parcelle.

Urbanisme

PLU : zonage UF compatible avec l'activité portuaire, approbation du PLU attendue pour le premier trimestre 2020

PPRI : cotes (m NGF) projet : 34.35 / PHEC : 35.42 / RN : 29.65

Contraintes d'exploitation : Servitude de tour d'échelle sur une surface de 110 m² au droit du portique existant sur la parcelle voisine d'Air Liquide.

Pollution : oui, terrains dépollués compatibles avec une activité industrielle ou logistique

Cercle de contraintes : non

Emprises réservées : non

Particularités du site

Constructions existantes pouvant être reprises par l'amodiateur ou détruites :

- Un bâtiment de bureaux R+ 1 de 690 m²
- Un bâtiment à usage industriel et bureaux comprenant un sous-sol R+2 de 1 480 m²
- Un entrepôt industriel de 690 m²
- Un entrepôt industriel de 1145 m²
- Deux locaux de 50 m² chacun

Conditions financières

Redevance
annuelle globale : nous consulter

Fiscalité

En fonction des taux des collectivités et de la nature du projet

Publicité

Publié le

03 février 2020

Durée minimale de publication : 6 semaines